



- Zone d'Urbanisation Continue
- Habitat isolé
- ERP non vulnérable
- Etablissement Receiving du Public destiné à accueillir des populations particulièrement vulnérables
- Zones refuge
- Activité économique
- Equipements et installations d'intérêt général
- Voie ferrée
- Voies et réseaux importants
- Emprise inondable
- Zones d'activités
- Zones susceptibles d'être urbanisées
- Zones urbanisées
- Limite communale

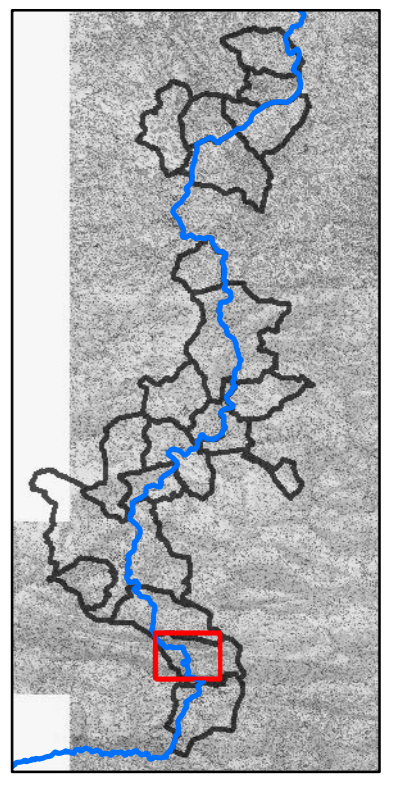
Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Aude
 Service de Prévention des Risques et Sécurité Routière



Plan de Prévention des Risques d'inondation
Bassin versant de la Haute Vallée de l'Aude
Commune de Saint-Martin-Lys (zoom)

Approuvé le : 5 novembre 2018
 Arrêté Préfectoral n°DDTM-SPRISR-2018-046

CARTE DES ENJEUX



Echelle : 1/2 500
 0 60 120
 Mètres

